UFR	SSA
MENTION	Urbanisme et aménagement
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	65

NB: Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour le/les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Urbanisme et aménagement
Intitulé parcours-type (PT) :	Villes étalées et aménagement durable
Modalités de recrutement	Le recrutement repose sur une première phase d'examen des dossiers (admissibilité), puis sur une/des épreuve(s) (admission) : Recrutement sur dossier + épreuve écrite <u>pour les admissibles</u> (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à un écrit)
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s): Master 1 urbanisme et aménagement Master 1 géographie Master 1 architecture et paysage Master 1 sociologie urbaine Master 1 droit Master 1 économie
	Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : La mention de master d'urbanisme est pluridisciplinaire. A ce titre, les candidatures en provenance d'horizons disciplinaires très divers sont possibles. Seront toutefois pris en compte : - la qualité du dossier - la motivation du candidat - l'intérêt et la connaissance d'un certain nombre d'enjeux liés à la fabrication et la gestion de l'urbain et de ses franges par le candidat En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants :

	- Stage dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement bienvenu mais non obligatoire
	Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-masters-505155.kjsp
Dates de dépôt des candidatures	Ouverture : 26/03/2018 Fermeture : 24/05/2018